



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

12-04-2017-03

Date de convocation le 07/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 9
Procuration : 1
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

Le douze avril deux mil dix sept à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PALIS, PÉAN, et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, et SALLEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme POLHER a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mr HILLOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente excusée : Mme LOQUET

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : M. BAZIARD

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 CCAS

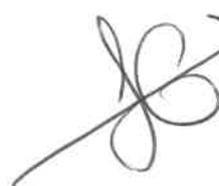
Le Maire sort de la salle pour le vote des comptes administratifs et laisse la présidence à Mme Etchart, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif du CCAS (dissout en 2016) pour l'année 2016:

Le compte administratif 2016 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2015		16 431.81 €		0.00 €
Opérations de l'exercice	-26 929.64 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Totaux	-26 929.64 €	36 431.81 €	0.00 €	0.00 €
Résultats de clôture	0,00 €	9 502.17 €		0,00 €
Restes à réaliser			0.00 €	0.00 €
Totaux cumulés	0,00 €	9 502.17 €	0.00 €	0.00 €
Résultats définitifs		9 502.17 €		0.00 €

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2016 du CCAS à l'unanimité des membres votants lors du vote (10 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,


 Jacques CLAVÉ
 (Pyr. Atl.)